



5 DÉCEMBRE : CONTRE LA PRÉCARITÉ...

...Y COMPRIS DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Des rassemblements et des manifestations se tiendront **partout en Bretagne le 5 décembre** à l'appel de la CGT : contre les menaces sur l'emploi ; contre la dégradation des conditions de vie des salarié-es précaires ; pour une meilleure protection des privé-es d'emploi.

La précarité sévit aussi dans les métiers de l'enseignement. Dans l'enseignement privé - de même que la majorité des salarié-es OGE - les personnels de l'Éducation nationale les plus touchés sont les AESH et les maitres délégué-es auxiliaires (DA).

AESH : UN MÉTIER INDISPENSABLE... TRAITÉ AU RABAIS

Indispensables pour permettre aux élèves ayant des besoins particuliers de suivre leur scolarité, les AESH font pourtant partie des personnels les moins bien traités :

- + Temps partiel imposé (en moyenne 62%) ;
- + Enchaînement de contrats courts (CDD) ;
- + Indice de rémunération parmi les plus bas de la fonction publique (329).

En conséquence, le salaire net mensuel des AESH s'élève en moyenne à 760 €, et se situe donc en dessous du seuil de pauvreté.

MAITRES DÉLÉGUÉ-ES AUXILIAIRES : DES ENSEIGNANT-ES... PAS COMME LES AUTRES

Représentant 23.2% des enseignant-es des établissements privés, les DA exercent le même métier que leurs collègues titulaires, à quelques exceptions près :

- + Plus flexibles, les DA bouchent les trous à droite et à gauche, changeant d'affectation d'une année sur l'autre, souvent à temps partiel et sur plusieurs établissements.
- + Moins chers, leurs salaires sont moins élevés que ceux des titulaires (de -11% à -18% en début de carrière et de -25% à -34% en fin de carrière).
- + Ejectables, même en CDI, les DA peuvent se retrouver sans emploi du jour au lendemain.

LES GRAND-ES OUBLIÉ-ES DU GRENELLE

Alors que la révolution annoncée se retrouve bien en dessous des attentes des enseignant-es, elle creuse également les inégalités entre les personnels :

- > RIEN N'EST PRÉVU POUR LES AESH, pas d'augmentation de salaire, pas de prime d'attractivité, même pas une prime d'équipement informatique.
- > Les DA toucheront la prime d'équipement (150€ par an), mais leur prime d'attractivité SERA MOINS IMPORTANTE que pour les titulaires (entre 54€ et 27€ net par mois pour les DA et entre 100€ et 36€ pour les titulaires jusque l'échelon 7).

LA CGT ENSEIGNEMENT PRIVÉ REVENDIQUE :

Pour les AESH

- La création d'un nouveau statut de la fonction publique répondant aux missions d'AESH et EVS et la titularisation des personnels actuels.
- Un service à temps complet à 24H et qui intègre côte à côte élève et temps de préparation, concertation...
- La reconnaissance de l'expérience professionnelle.

Pour les DA

- L'alignement des salaires sur la grille de rémunération des enseignant-es titulaires.
- La titularisation immédiate de tous les DA et la fin des enseignant-es précaires.



5 DEC - 11H

PLACE DE LA LIBERTÉ
BREST

PLACE DE LA RÉSISTANCE
QUIMPER